

# Évaluation de l'initiative Financement de la construction de logements locatifs (iFCLL)

## Réponse de la direction et plan d'action



**Objectif de l'évaluation :** Cette évaluation portait sur la pertinence, l'efficacité et l'efficience de l'initiative Financement de la construction de logements locatifs (iFCLL).

**Résultats de l'évaluation, recommandations, réponse de la direction et plan d'action présentés au Comité de la haute direction de la SCHL :** 12 mai 2021

Recommandation	Réponse de la direction	Plan d'action	Responsabilité		Échéancier
			Responsable	Soutien	
<p><b>Recommandation 1 :</b> Examiner l'iFCLL et réfléchir à la manière dont elle pourrait améliorer l'abordabilité, l'efficacité énergétique et l'accessibilité tout en continuant d'appuyer la création de nouveaux logements locatifs.</p>	<p><i>Nous sommes d'accord avec cette recommandation.</i></p> <p>L'équipe de l'iFCLL travaille en étroite collaboration avec les équipes de première ligne pour négocier les objectifs liés aux résultats sociaux avec les clients potentiels.</p> <p>De plus, dans le cadre du processus de priorisation et de sélection, les critères de sélection de l'iFCLL ont été renforcés pour tenir compte des demandes qui dépassent les exigences minimales et en se concentrer sur la priorisation des demandes qui offrent les notes les plus élevées en matière de résultats sociaux.</p> <p>Une analyse supplémentaire est en cours pour cerner les tendances fondées sur les observations opérationnelles réelles. Cela permettra de tenir compte des occasions ou des améliorations possibles de manière à maximiser les résultats du programme. Une partie de ce travail consiste en un examen de la grille de notation des résultats sociaux.</p> <p>Les changements proposés présentés au Secrétariat du Conseil du Trésor dans le cadre d'une future prolongation du programme comprennent des améliorations aux exigences d'efficacité énergétique.</p>	<p>1. Entreprendre une évaluation des exigences du programme de l'iFCLL et des réalisations potentielles dans le cadre du bilan de la SNL.</p> <p>Cela se fera en parallèle de l'examen des initiatives de la SNL pour évaluer l'adéquation de l'abordabilité et des autres résultats sociaux (y compris les exigences en matière d'accessibilité).</p>	<p>Gestion des risques, Stratégie et Produits</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Politique sur le logement</li> <li>• Solutions de logement – Immeubles collectifs (iFCLL, Planification et optimisation des activités, Solutions clients, Solutions financières)</li> <li>• Affaires juridiques</li> </ul>	<p>31 déc. 2021</p>

Recommandation	Réponse de la direction	Plan d'action	Responsabilité		Échéancier
			Responsable	Soutien	
<b>Recommandation 1</b> <i>(suite)</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Cette recommandation appuie le mandat de la SCHL en matière de climat. Des normes plus élevées d'efficacité énergétique se traduiront par une offre de logements de meilleure qualité et s'harmonisent avec le Fonds national de co-investissement pour le logement ou d'autres programmes de la Stratégie nationale sur le logement (SNL).</li> <li>Comme l'iFCLL ne permet de financer que la construction de logements, on s'attend à ce que ces ensembles de logements locatifs respectent ou dépassent les normes établies (accessibilité), à savoir la facilité d'accès physique, afin que le parc de logements soit représentatif des besoins de la société.</li> </ul> <p>Bien que l'iFCLL ait été conçue comme un programme axé sur l'offre de logements locatifs, l'abordabilité, l'accessibilité et l'efficacité énergétique ont été incluses dans les exigences d'admissibilité afin de respecter l'orientation du gouvernement. Toute approche visant de possibles ajustements doit être adaptée pour tenir compte de l'effet sur l'offre dans différents contextes.</p> <p>L'abordabilité a une plus grande importance dans le cadre de certains programmes ou initiatives complémentaires offerts par la SCHL. L'iFCLL fait partie de la gamme d'outils disponibles pour créer des logements et soutenir le logement dans l'ensemble du continuum. L'examen porterait notamment sur la manière dont le programme s'intègre dans la trousse à outils de la SNL et sur les avantages d'avoir des seuils plus bas pour un programme comme l'iFCLL.</p>	<p>Le but étant de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>tenir compte de ce que le programme peut faire pour améliorer les résultats sociaux tout en atteignant les objectifs de l'initiative;</li> <li>continuer de s'harmoniser aux priorités du gouvernement et à l'aspiration de la SCHL pour 2030.</li> </ul>			
<b>Recommandation 2 :</b> Continuer d'examiner les modalités actuelles de souscription et d'administration de l'iFCLL afin de cerner les gains d'efficacité potentiels, en tenant compte de la faisabilité et des risques des autres options.	<p><b><i>Nous sommes d'accord avec cette recommandation.</i></b></p> <p>La SCHL poursuivra ses discussions et son analyse des activités d'application du programme afin d'évaluer la gestion continue des risques et d'explorer plus en détail les avantages de poursuivre la sous-traitance des fonctions de souscription et d'administration de l'iFCLL dans le but de maximiser l'atteinte des résultats du programme.</p> <p>Un projet de restructuration de l'iFCLL a également été entrepris :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>pour évaluer toute disparité entre les systèmes informatiques afin de déterminer les changements potentiels nécessaires pour s'aligner sur les processus de souscription et d'administration du nouveau système GRC de la SCHL;</li> <li>pour s'assurer que la mise en œuvre du changement de système n'aura pas d'incidence négative sur l'application du programme.</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>Examiner les résultats de l'étude menée par KPMG s.r.l. et les Services d'évaluation de la SCHL, qui a permis d'explorer des options pour les aspects de souscription et d'administration du programme.</li> </ol>	iFCLL	<ul style="list-style-type: none"> <li>Opérations clients (Gestion des risques, Opérations, Gestion des ententes, Évaluation du crédit, Services professionnels, Opérations financières)</li> <li>Solutions de logement – Immeubles collectifs (Planification et optimisation des activités)</li> </ul>	31 déc. 2021

Recommandation	Réponse de la direction	Plan d'action	Responsabilité		Échéancier
			Responsable	Soutien	
<b>Recommandation 2</b> (suite)		<p>L'analyse des activités d'application du programme tiendra compte des coûts/ avantages, du temps, du développement des capacités, de l'évaluation des risques, de l'accès à l'expertise, de la connaissance des normes et des pratiques du secteur, des exigences en matière de formation et de la technologie.</p> <p>Nous examinerons les résultats et les recommandations et soumettrons la recommandation finale à la haute direction aux fins d'examen et d'approbation.</p>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Surveillance du chef de la gestion des risques</li> <li>• Affaires juridiques Ressources humaines</li> <li>• Finances</li> <li>• Technologies de l'information</li> </ul>	
<p><b>Recommandation 3 :</b> Revoir et revalider la stratégie de mesure du rendement et de collecte de données pour l'iFCLL, notamment :</p> <p>a. s'assurer que les données sur les indicateurs de rendement sont recueillies régulièrement;</p> <p>b. explorer la possibilité d'obtenir des renseignements sur les locataires.</p>	<p><i>Nous sommes d'accord avec cette recommandation.</i></p> <p>En ce qui concerne les indicateurs de rendement, l'iFCLL est déjà dotée de mesures pour améliorer la disponibilité des données, grâce à la mise en œuvre et à la mise à jour continue d'un guide de travail qui indique aux employés comment saisir des données dans la plateforme du système GRC et qui les aide à assurer la qualité des données.</p> <p>Une formation a également eu lieu et sera offerte aux membres de l'équipe de l'iFCLL afin d'améliorer la collecte de données et la qualité dans la plateforme du système GRC.</p> <p>Dans le cadre de l'iFCLL, l'importation de données qui contiennent des ensembles de données de souscription est déjà en cours.</p> <p>La SCHL continuera d'établir et de peaufiner des processus uniformes pour les activités de saisie des données dans divers groupes de rapports.</p> <p>En ce qui concerne les données anonymisées sur les locataires, les besoins de collecte de données entre les programmes ou initiatives seront analysés et harmonisés. Le calendrier de ce travail concordera avec le bilan ou les activités d'examen des enquêtes sur les logements locatifs.</p>	<p>1. Examiner et continuer d'améliorer les processus en place pour les activités de collecte de données et de mesure du rendement, ainsi que les activités de suivi du cycle de vie des prêts.</p>	iFCLL	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Solutions de logement – Immeubles collectifs (Planification et optimisation des activités)</li> <li>• Opérations clients (Plateforme d'évaluation des risques des immeubles collectifs des Immeubles collectifs [système de souscription])</li> <li>• Technologies de l'information</li> <li>• Gestion des risques, Stratégie et Produits</li> </ul>	31 déc. 2021

Recommandation	Réponse de la direction	Plan d'action	Responsabilité		Échéancier
			Responsable	Soutien	
Recommandation 3 <i>(suite)</i>		<p>2. Intégrer l'iFCLL aux activités de recherche dans le cadre desquelles des sources tierces seront utilisées pour la collecte de données sur les initiatives de la SCHL en matière d'offre.</p> <p>3. Entreprendre un examen de la disponibilité des données des programmes de la SNL, y compris l'iFCLL, et amorcer des conversations avec Statistique Canada afin d'obtenir des données anonymisées sur les locataires des logements financés par la SNL, dont les logements de l'iFCLL.</p>	Recherche/ Politique sur le logement	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mesure et analyse des politiques</li> <li>• Solutions de logement – Immeubles collectifs (iFCLL)</li> <li>• Opérations clients</li> </ul>	31 déc. 2021